

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et des ressources bumaines

Office du personnel de l'Etat

Direction de l'évaluation et du système de rémunération

DEFINITION DE FO	ONCTION-TYPE
------------------	--------------

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en
		application
15.06.1987	01.12.2010	01.07.1987
		Code fonction

1. Dénomination de la fonction

Administrateur de faculté à l'Université 2administratrice de faculté à l'Université 2 5.10.009

2. But de la fonction

Identique à celle d'administrateur/administratrice de faculté 1 ; son activité se déroulant cependant dans une subdivision nettement plus importante pour ce qui est de ses responsabilités premières : la gestion du personnel administratif et technique, celle du personnel rémunéré sur des fonds universitaires, la gestion des comptes et le contrôle du matériel.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment, outre les tâches décrites dans la fonction d'"Administrateur/administratrice de faculté UNI 1", d'/de :

- participer activement dans son domaine de compétence à la réflexion stratégique et politique de la faculté;
- participer aux commissions de la faculté afin d'avoir une vision globale; Toutes les thématiques sont discutées en commun avec l'ensemble des membres du décanat et des décisions consensuelles sont prises;
- rationaliser les programmes par la mise en place d'une comptabilité analytique;
- assurer de manière autonome la mise en place et le suivi des actions décidées au décanat;
- assurer une communication externe et des relations avec des organes externes;
- renforcer le contrôle financier au vu de l'accroissement de la faculté en termes d'étudiant, de budget et de formation:
- mettre en place les projets de la faculté;
- assurer la responsabilité de cheffe de projet dans le cadre de la réorganisation de la faculté;
- organiser les grands événements, remise des diplômes, journée de présentation de la faculté pour les collégiens.

4. Exigences de la fonction

Bachelor en sciences économique et sociales et une expérience préalable de plusieurs années dans le domaine considéré.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	М	С	К	А	J	Cl. max. 23
Points	58	13	65	5	69	Total 210